



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36 - www.cif-ffc.org

Montigny le Bretonneux, le 23 mai 2026,

Objet : Attestation d'inscription au calendrier FFC

Une attestation d'inscription au calendrier FFC est désormais disponible automatiquement pour les épreuves concernées.

Où la trouver ?

L'attestation apparaît automatiquement pour toute épreuve au statut « Acceptée » dans un calendrier « Validé ». Accessible dès à présent dans Cicleweb et dans l'espace club de l'organisateur.

À noter :

- Elle est disponible même si le dossier d'organisation (DO) n'est pas encore ouvert.
- Elle permet à l'organisateur de prouver que son épreuve est bien inscrite au calendrier FFC.
- Elle peut être présentée à un organisme ou à un interlocuteur administratif si besoin.
- Elle est générée automatiquement, sans action manuelle supplémentaire.

Important :

Cette attestation a une valeur uniquement administrative. Elle ne remplace pas les autres autorisations ou justificatifs nécessaires. **Elle vient en complément des documents déjà existants.**

- Un justificatif d'assurance.
- Une autorisation d'occupation du domaine public.
- Une validation des conditions matérielles d'organisation.

Guillaume LIENARD
Président du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme

Comité d'Ile de France de
Cyclisme de la FFC
1 rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
iledefrance@ffc.fr - 01 81 88 08 36